

COMMUNAUTÉ  
DU PAYS VOIRONNAIS

Opération structurante  
CHAPAYS – CHAMP DE LA COUR, VOREPPE

Travaux avenue Chapays

**Réunion publique**  
**21 novembre 2023**



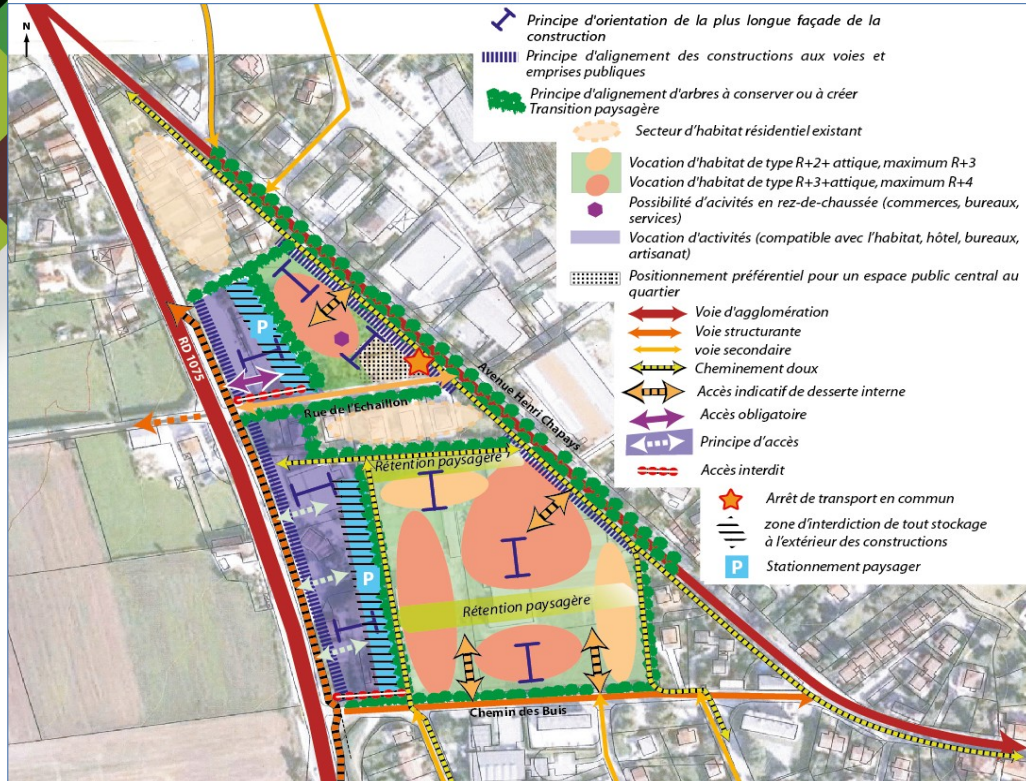
© Crédits : googlemaps.fr

## Ordre du jour

- Rappel du contexte de l'opération
- Canaux de communication et d'information
- Réaménagements de voirie
  - principes
  - avenue Chapays
  - chemin des Buis et voies vertes
- Mesures de déviations  
travaux avenue Chapays 2024-2025
- Temps d'échanges



# Rappel du contexte de l'opération



- en **renouvellement urbain** sur 9 hectares ;
- initiée par la **Ville de Voreppe** au début des années 2010 ;
- portée par le **Pays Voironnais** depuis 2019 ;
- identifiée dans le **PLU** (orientation d'aménagement) ;
- soumise à la **Taxe d'aménagement majorée** au taux de 18% ;
- un budget prévisionnel d'environ **10,8 M d'€** pour les équipements publics, financés par la CAPV ;
- 3 **réunions publiques** en 2021 et 2022

### Objectifs généraux :

- **Habitat** : mise en œuvre du Programme locale de l'habitat (PLH 2019-2024) et des objectifs de mixité sociale ;
- **Transition écologique** : contribution à la mise en œuvre des objectifs du Plan Climat Air et Energie (PCAET) qui vise notamment à réduire la consommation d'énergie et à augmenter la production d'énergies renouvelables à horizon 2030 ;
- **Attractivité territoriale** : développement de l'activité économique ; confortement du centre-bourg et plus globalement des fonctions urbaines du territoire ;
- **Cadre de vie** : requalification de l'entrée de ville / de territoire.



### Programme d'équipements publics (financés par la CAPV) :

- création d'une **contre-allée** le long de la RD1075 ;
- **requalification** des voiries existantes : avenue Chapays, rue de l'Echaillon et chemin des Buis ;
- création d'une **placette publique** à l'angle de la rue de l'Echaillon et de l'avenue Chapays ;
- aménagement d'un maillage de **cheminements cycles / piétons** et de 2 quais bus

### Programme de constructions :

- **Habitat** : environ 500 logements dont 33 % de logements sociaux  
dernier programme à venir : « **Îlot Sud** » (Safilaf, Cogedim, SDH) avec 270 logements
- **Activités économiques** : principalement le long de la contre-allée et récemment avec l'arrivée d'un commerce sur la place Genevière Anthonioz – De Gaulle ;



# Canaux de communication et d'information

Informations transmises dès que nécessaire :

déviations auto. et cyclistes

transport collectif

collecte des déchets

eau potable

Canaux et supports de diffusion :

- info-lettres publipostées
- panneaux lumineux à Voreppe
- magazine de la Ville de Voreppe
- magazine du Pays Voironnais
- site web de la Ville de Voreppe et du Pays Voironnais avec page dédiée
- canaux transport collectif Pays Voironnais + Région AURA (sms, mails, réseaux sociaux).

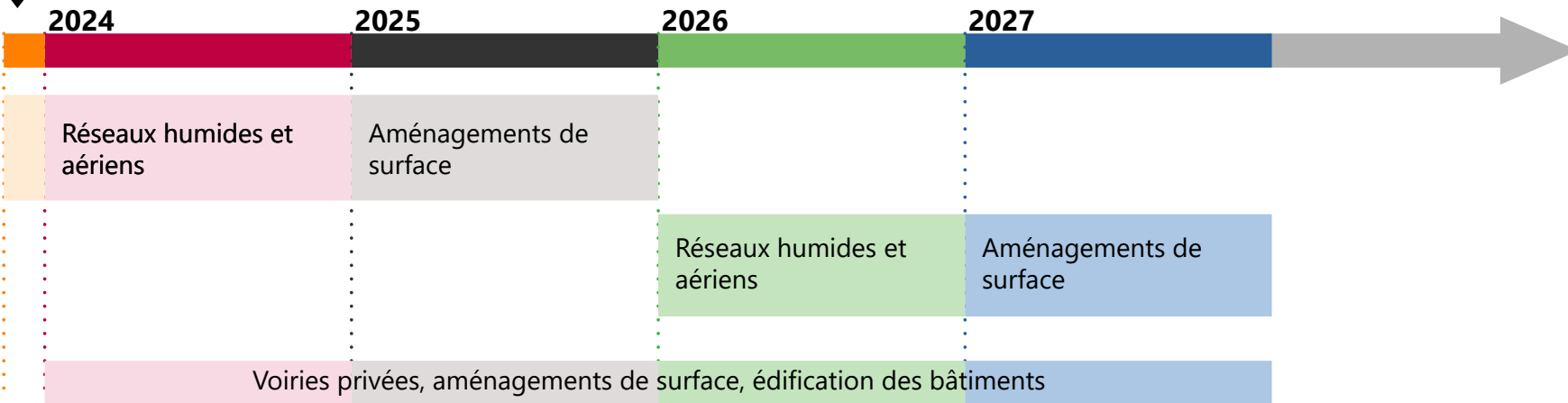


Pour toute question  
complémentaire

[travaux-chapays@paysvoironnais.com](mailto:travaux-chapays@paysvoironnais.com)

**Décembre 2023**

Travaux préparatoires



# Programme d'équipements publics

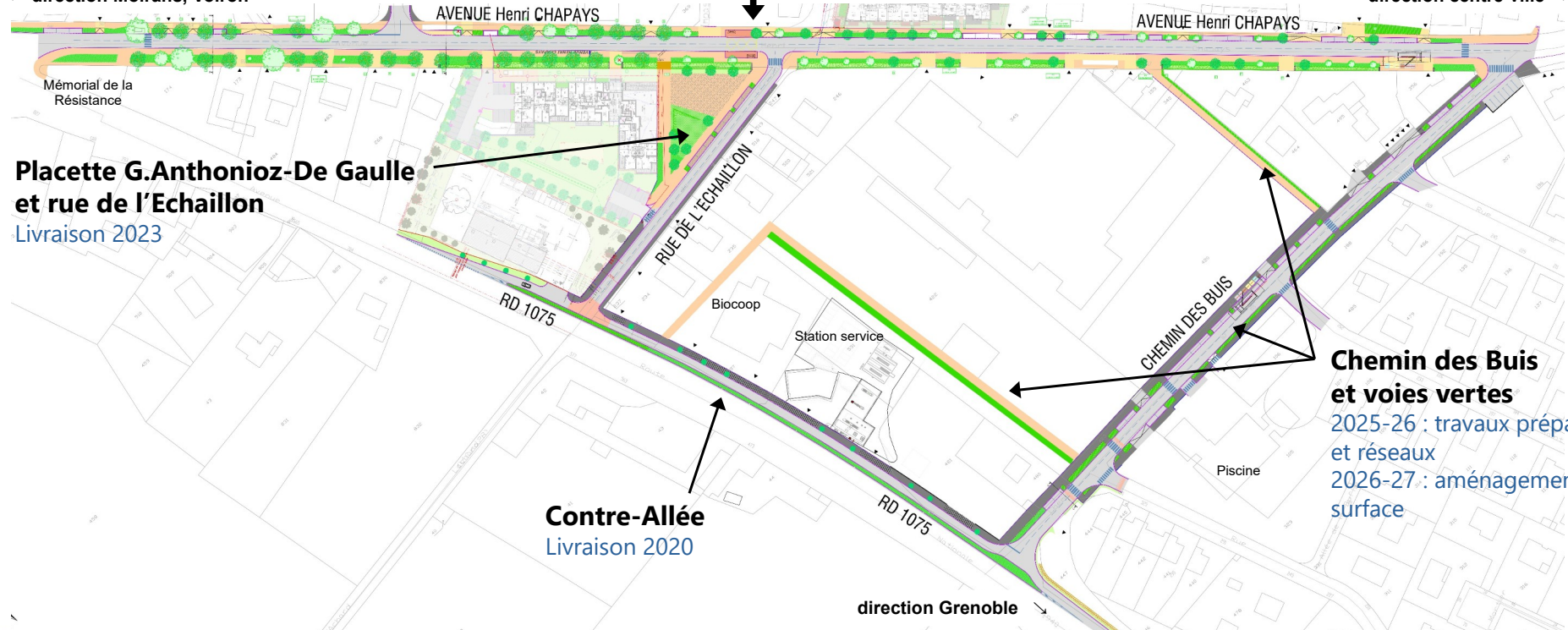
## Plan global du projet

### Avenue Chapays

2024 : travaux préparatoires et réseaux  
2025 : aménagements de surface

← direction Moirans, Voiron

direction centre-ville →



**Placette G. Anthoinz-De Gaulle  
et rue de l'Echaillon**  
Livraison 2023

**Contre-Allée**  
Livraison 2020

**Chemin des Buis  
et voies vertes**  
2025-26 : travaux préparatoires  
et réseaux  
2026-27 : aménagements de  
surface

direction Grenoble →



# Programme de constructions

Isalis / Pluralis 2021

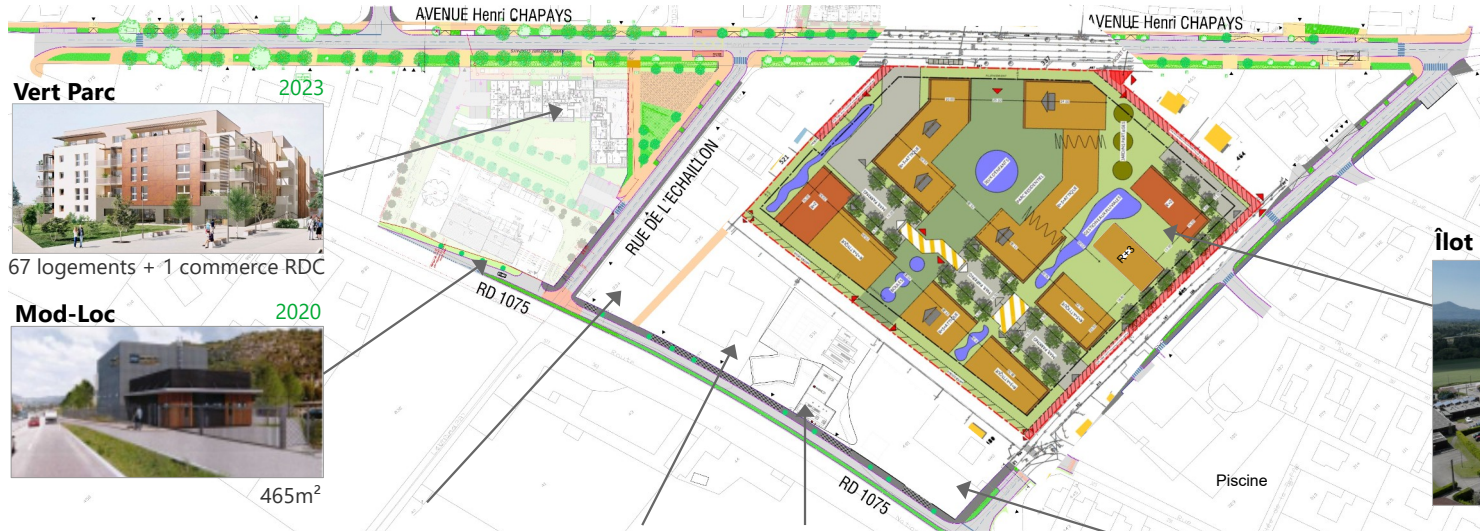


52 logements

Bouygues / AIH 2020



81 logements



Vert Parc 2023



67 logements + 1 commerce RDC

Mod-Loc 2020



465m<sup>2</sup>

Îlot Sud 2024 - 2027



270 logements

Mazzili 2023 - 2024



465m<sup>2</sup>

Biocoop 2019



915m<sup>2</sup>

Station service U 2018



249m<sup>2</sup>

SCI Poisa Immo 2024



998m<sup>2</sup>

## Grands principes :

- Maintien de l'**alignement d'arbres** historique et du **fossé classé** sur l'avenue Chapays, verdissement ;
- Aménagements routiers et paysagers permettant de **concilier** tous les modes de déplacements ;
- Redonner de la place aux **cycles et cheminements piétons**, de manière **sécurisée** ;
- **Remise à niveau** des réseaux (eau potable, usées et de ruissellement) et **enfouissement** (télécoms, électricité)
- Création d'une **nouvelle centralité** avec la placette publique pouvant accueillir des événements ;
- Places de stationnement **réorganisées** avec report en sous-sol des stationnements des nouvelles constructions ;
- Mise en place de points d'apport volontaires pour la collecte.



© Crédits : googlemaps.fr

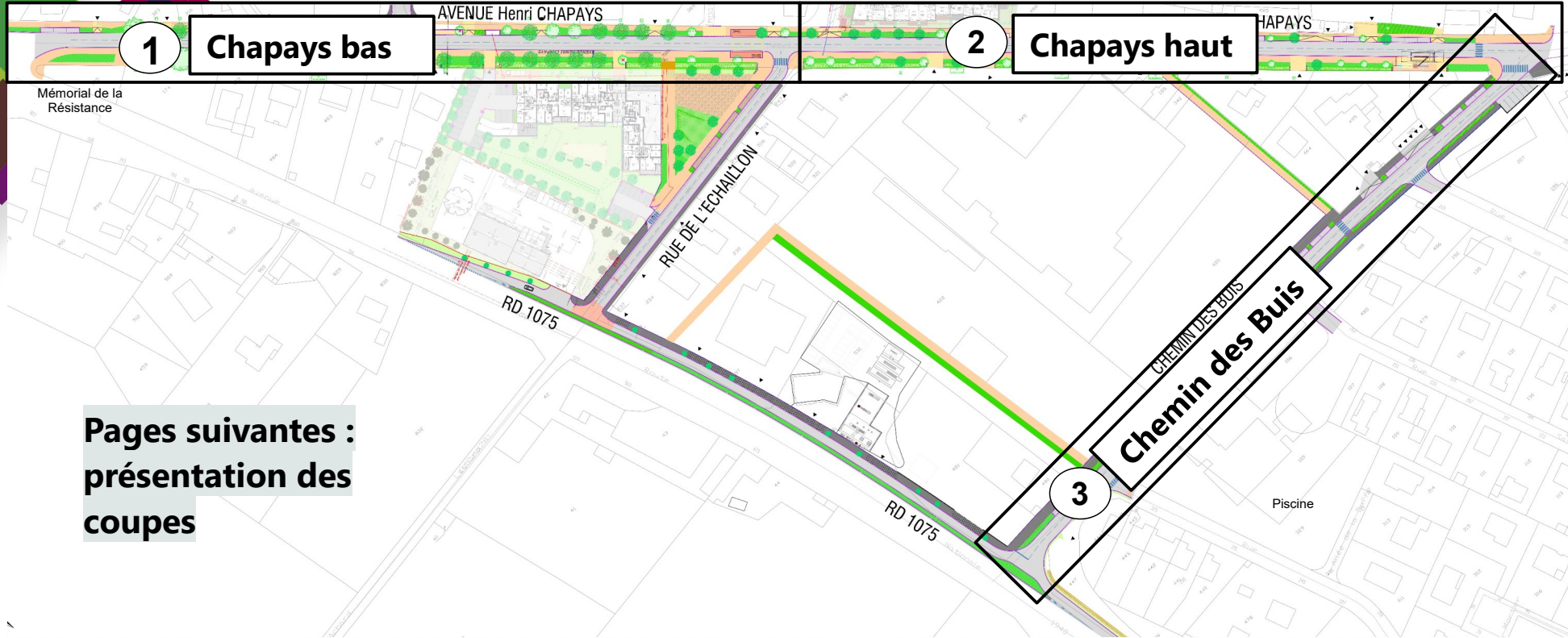
## Vues 3D

- bande cyclable en montée pour sécuriser les vélos
- arrêt de bus accessible PMR
- noue paysagère entre l'avenue et la placette
- plateau piéton



# Réaménagements de voirie

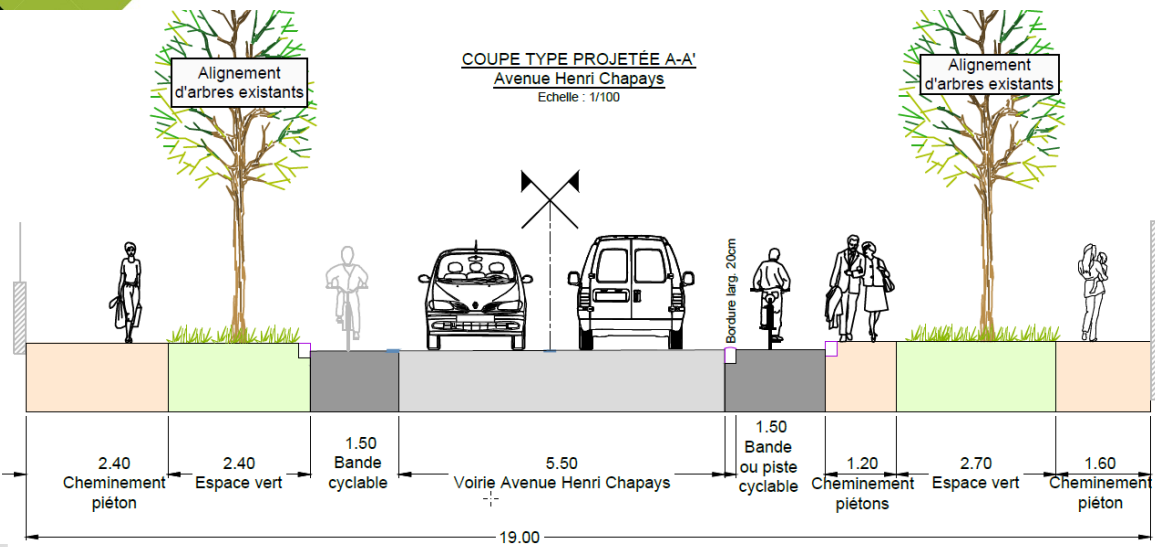




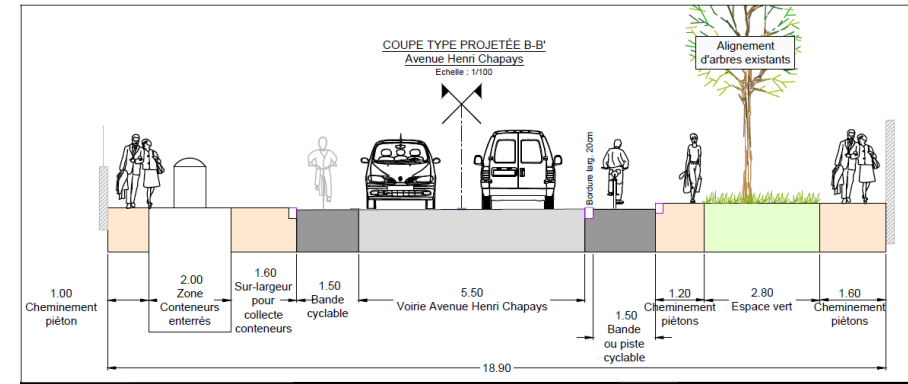
Pages suivantes :  
présentation des  
coupes

# Réaménagements de voirie

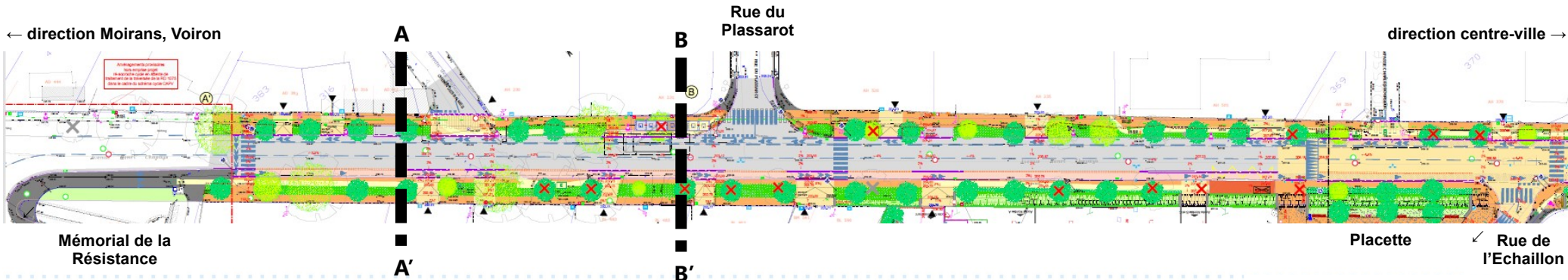
## Avenue Chapays bas



Coupe A-A'



Coupe B-B'

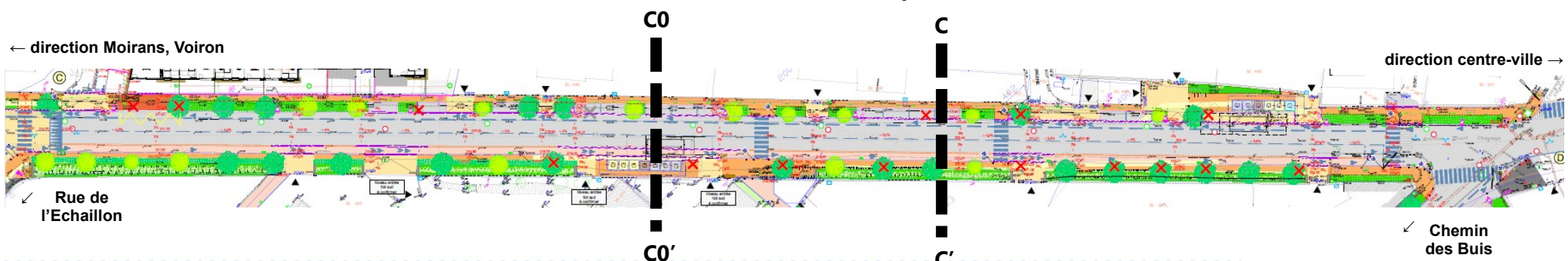
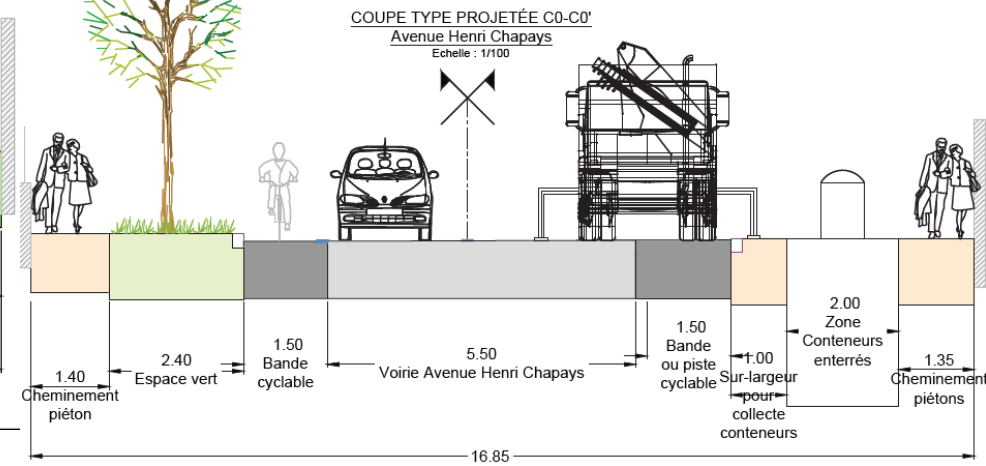
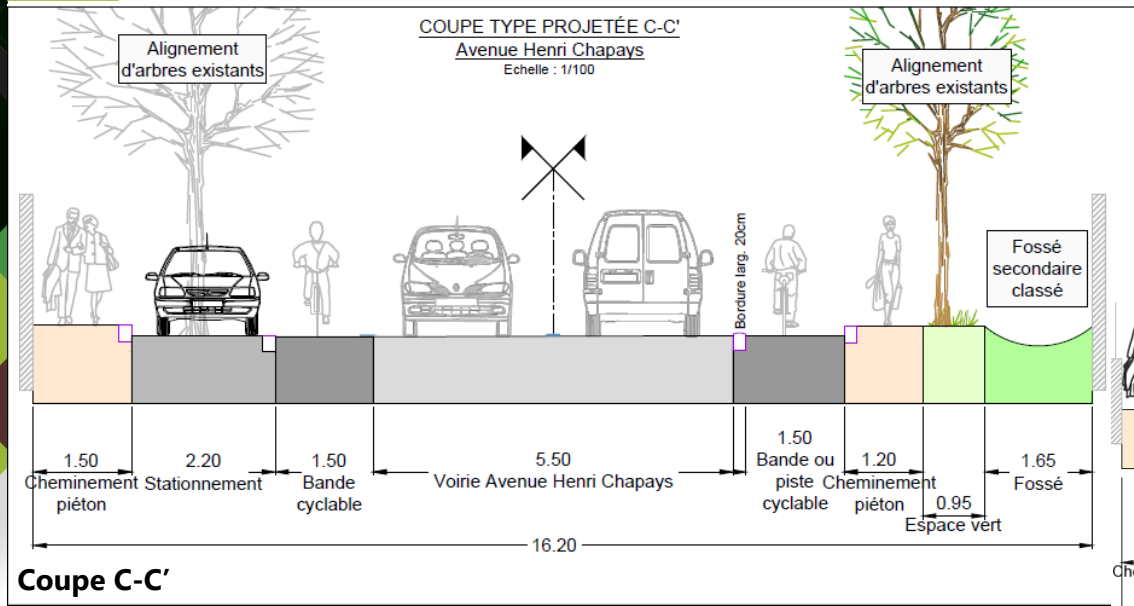


1

Chapays bas

# Réaménagements de voirie

## Avenue Chapays haut



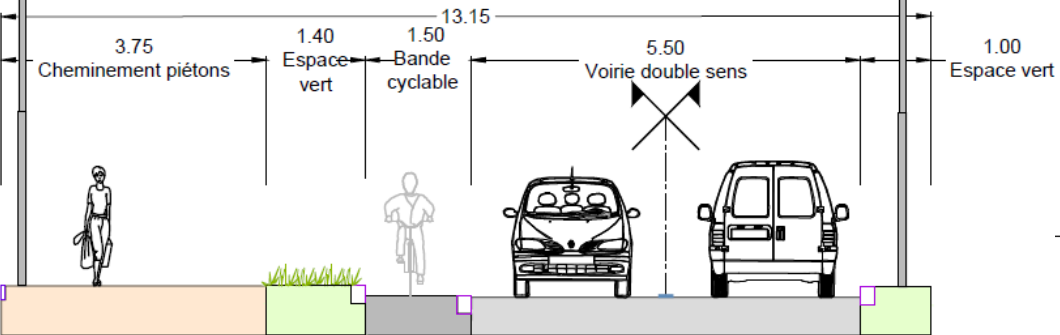
**2** Chapays haut

# Réaménagements de voirie

## Chemin des Buis

COUPE TYPE PROJÉTÉE D2-D2'  
Chemin des Buis

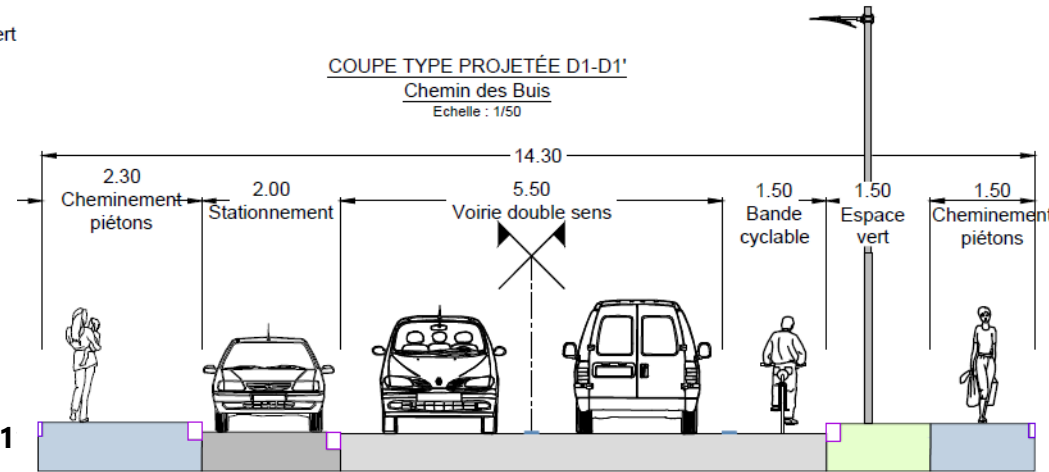
Echelle : 1/50



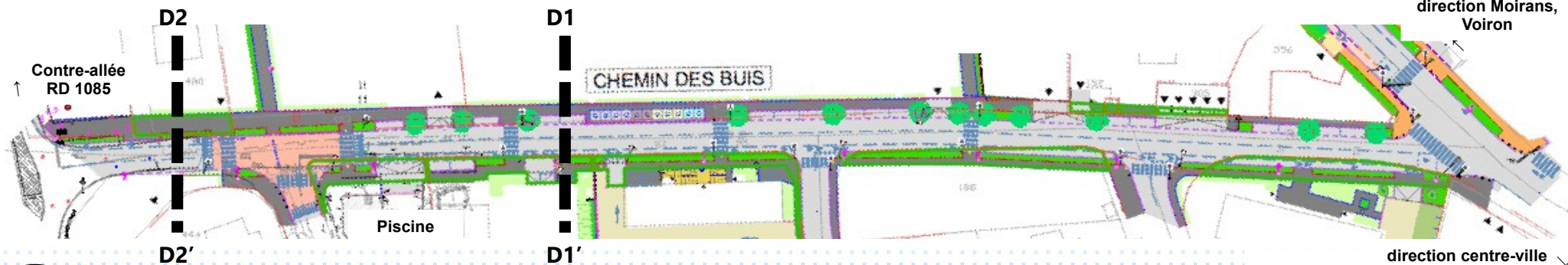
Coupe D2'

COUPE TYPE PROJÉTÉE D1-D1'  
Chemin des Buis

Echelle : 1/50



D1-D1



3

Chemin des Buis



# Phase Chapays automobiles et PL

## Mesures déviations travaux avenue Chapays 2024 - 2025

→ sens montant : sens unique maintenu sur l'avenue Chapays

→ sens descendant :

- fermeture de toute circulation sur l'avenue Chapays du mémorial de la résistance à l'intersection du chemin du Buis

- déviation par l'avenue Stalingrad au niveau du rond-point de la Paix

- circulation autorisée aux riverains et à la desserte locale sur le chemin des Buis



# Mesures déviations travaux avenue Chapays 2024 - 2025

## Phase Chapays cycles

→ circulation avec pied à terre sur l'ensemble de l'avenue

→ déviation via le chemin de l'Île du Pont pour aller à Centr'Alp, Moirans



## Temps d'échanges

Vos questions

**COMMUNAUTÉ**  
DU PAYS **VOIRONNAIS**

Merci de votre attention

**Pour toute question complémentaire**

[travaux-chapays@paysvoironnais.com](mailto:travaux-chapays@paysvoironnais.com)

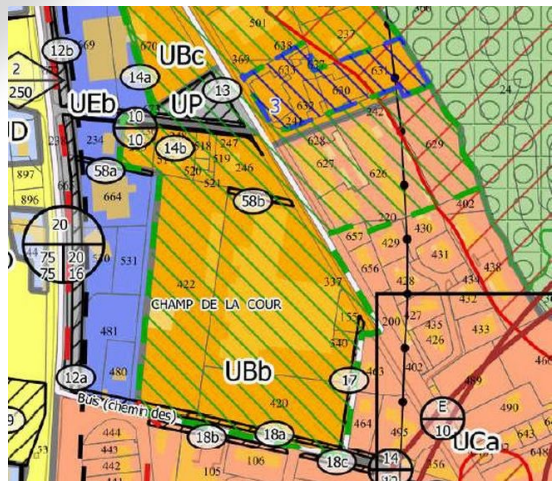
# Réaménagements de voirie



# Compléments

Une opération qui s'inscrit dans les objectifs du PLU

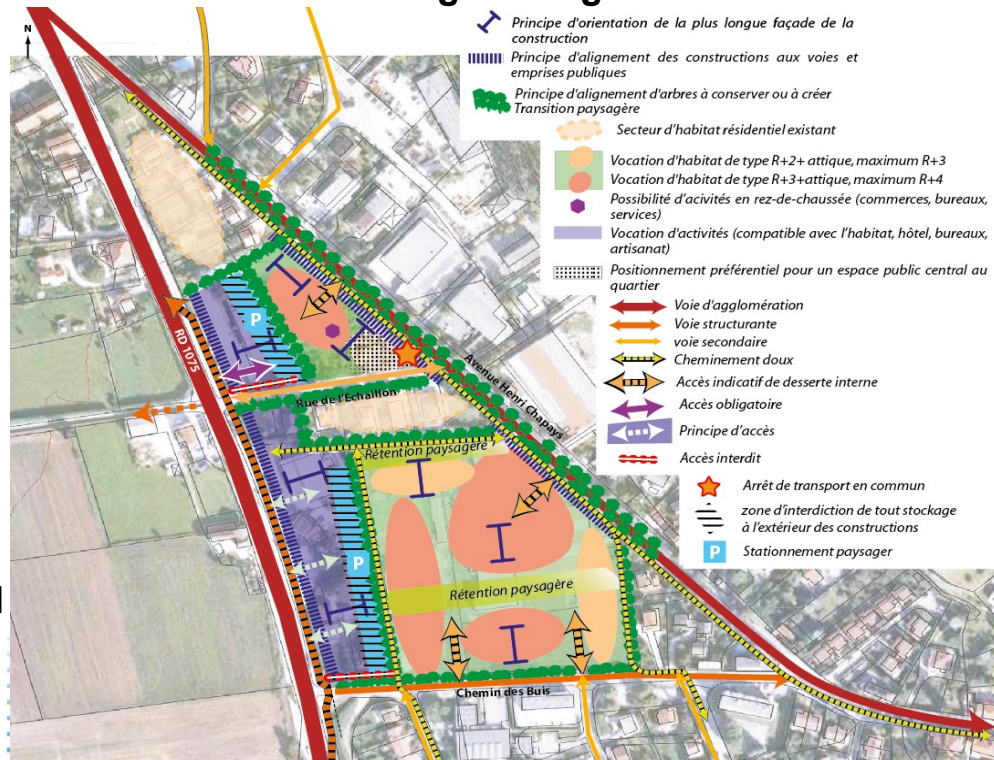
Plan de zonage



**Projet global :**  
 - Destination : habitat + activité économique  
 - Capacité : environ 500 logts dont 33% de logement social

**« Îlot Sud » :**  
 - Zonage : UBb  
 - Destination : 100 % habitat  
 - Capacité : 270 logts dont 33 % de logement social

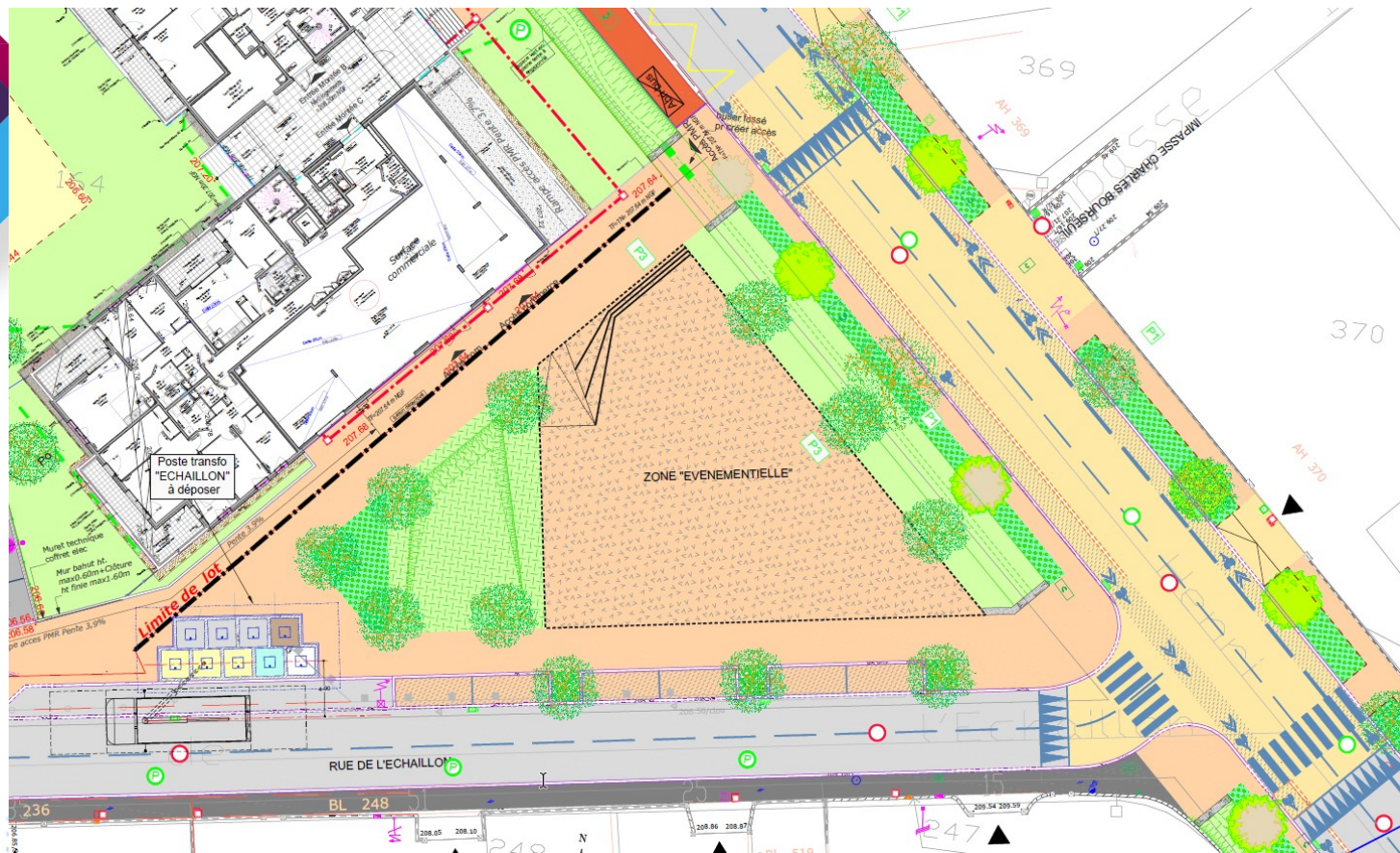
OAP : schéma d'aménagement global



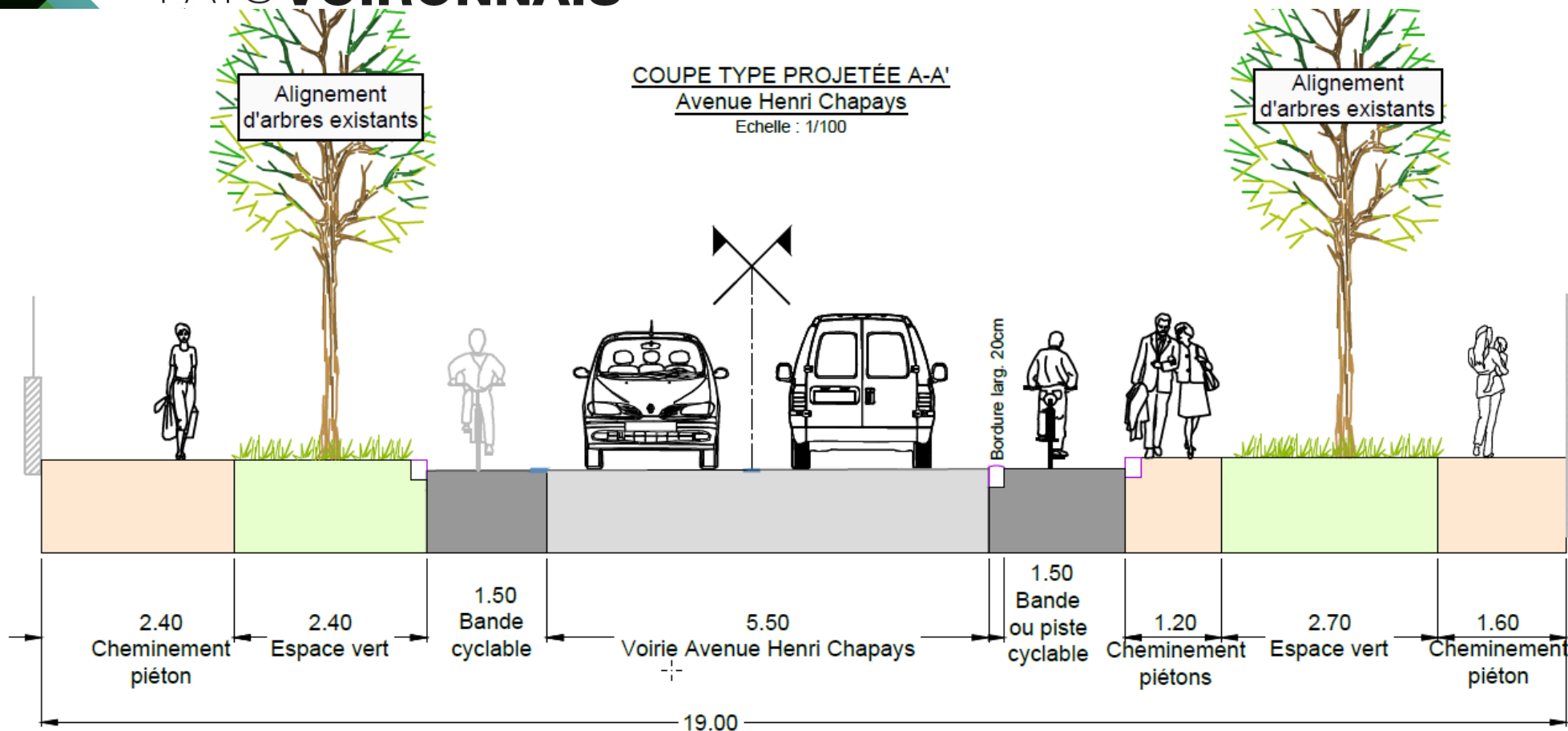
- **Réunion publique du 23 septembre 2021** (environ 30 participants) :
  - Historique et contexte de l'opération « Chapays - Champ de la Cour »
  - Zoom sur « Îlot Sud » et cadrage réglementaire (PLU / OAP)
  - Programme des équipements publics
- **Réunion publique du 2 décembre 2021** (environ 40 participants) :
  - Rappel du contexte de l'opération « Chapays - Champ de la Cour »
  - Présentation du projet « Îlot Sud » :
    - attendus de la Ville de Voreppe et du Pays Voironnais
    - engagements des opérateurs et projet d'ensemble
- **Réunion publique du 27 juin 2022** (environ 50 participants) :
  - Historique et contexte de l'opération « Chapays - Champ de la Cour »
  - Présentation « Îlot Sud » par le groupement (Cogedim, Safilaf, SDH)



# COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS



COUPE TYPE PROJETÉE A-A'  
Avenue Henri Chapays  
Echelle : 1/100





**PLU – Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)****« Champ de la Cour » :**

- 17 février 2014 : approbation du PLU ;
- 18 mai 2017 : approbation de la modification n°3 ;  
=> ajustement apportés à l'OAP « Chapays – Champ de la Cour » et au règlement du PLU :
  - concertation : registre, exposition, communication, 3 réunions publiques, 4 ateliers (13/10/15, 10/11/15, 15/12/15, 10/05/16) ;
  - l'OAP retravaillée a fait l'objet d'un assez large consensus ;
- 29 mars 2019 : approbation de la modification simplifiée n°1 portant évolution du règlement concernant le commerce ;
- 27 mai 2021 : approbation de la modification simplifiée n°4 portant évolution de la définition du logement social.

**PLU : zone UBb**

- Densité minimum : 0,5 m<sup>2</sup> de SP / 1 m<sup>2</sup> de foncier
- Implantation / voies publique : 5 m minimum
- Implantation / limites (et voies vertes) : H:2 – 4 m minimum
- CES : 40 % maxi
- Hauteur constructions : 12 m (égout) / 13,5 m (acrotère principal)  
→ 15,5 m / 16 m (si attique) → cf. OAP
- Stationnement : 1 place / 45 m<sup>2</sup> de SP – 1 place couverte min / logt (1 place / logt / locatif social)
- Stationnement sécurisé vélo / surface de plancher
- Espaces libres :
  - 1 arbre / 4 places de stationnement (en surface)
  - espace collectif extérieur destiné à des activités récréatives, adapté à l'importance du projet
- Performances énergétiques et environnementales : pleine terre : 25 % mini
- Espaces de stationnements végétalisés (recommandé), réduire les espaces imperméabilisés, ENR (Réseau de Chaleur)...

**1) Rappel du contexte  
Chapays – Champ de la Cour**

